

cartes_{sur}TABLE

des idées pour la gauche

CARTES SUR TABLE FAIT

"100 PROPOSITIONS POUR LES 100 JOURS"

Le 13 août, soit exactement 100 jours après l'élection de François Hollande, Cartes sur table publie 100 propositions pour les 100 jours.

100 jours après la victoire de la gauche le 6 mai et quelques jours après la fin de la session parlementaire extraordinaire, notre objectif n'est ni de critiquer les actions déjà conduites, ni de faire entendre une voix supplémentaire dans les grands débats philosophico-politiques actuels, mais bien d'attirer l'attention sur **100 mesures concrètes qui contribueront à améliorer la vie quotidienne de la population française et la situation du pays.**

100 mesures que **Cartes sur table** propose aujourd'hui afin que le gouvernement, accaparé par les grands défis qu'il aura à affronter au cours des 5 prochaines années sur la scène européenne et internationale, dispose d'un réservoir d'idées faciles à mettre en œuvre, au plus proche des citoyens.

100 actions qui, considérées globalement, permettent d'améliorer la santé des finances publiques : certaines ne coûtent rien, plusieurs entraînent une dépense publique supplémentaire et trois d'entre elles, capables de générer 23 milliards d'euros de recettes, peuvent financer toutes les autres.

100 idées qui n'ont pas la prétention de couvrir toutes les thématiques chères aux Français, ni toutes les problématiques auxquelles ils sont confrontés quotidiennement, mais 100 idées issues de l'expérience, ou de l'expertise, de leurs auteurs, et qui gagneront à s'enrichir à l'avenir.

100 propositions donc, qui vont de la sécurisation des logements dans les zones particulièrement sujettes aux cambriolages à la transformation de Pôle Emploi en un espace humain, de la lutte contre l'obésité à l'institutionnalisation des pratiques de testing, ou encore du don d'organes au traitement de choc contre les déserts médicaux.

Jeunes de gauche de 25 à 35 ans, issus d'horizons divers, ayant reçu des formations variées, travaillant dans le public comme dans le privé, **les membres de Cartes sur table** veulent aujourd'hui **profiter de l'enthousiasme et de l'impertinence qui leur restent de la jeunesse pour jouer le rôle de poil à gratter qui revient à la jeune garde de la gauche.**

Contact : cst2012@free.fr

Site internet : <http://cst2012.free.fr>

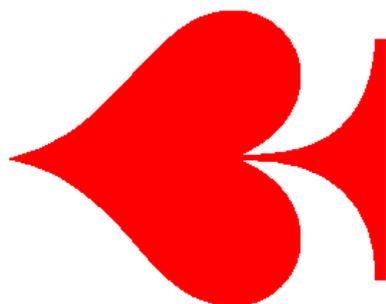
DECouvrez LES "100 PROPOSITIONS POUR LES 100 JOURS"

11 propositions pour une éducation en phase avec la jeunesse

8 propositions pour une culture appariante et des médias transparents

12 propositions pour une société efficace dans la fraternité et moderne dans l'égalité

19 propositions pour un système social ouvert et solidaire

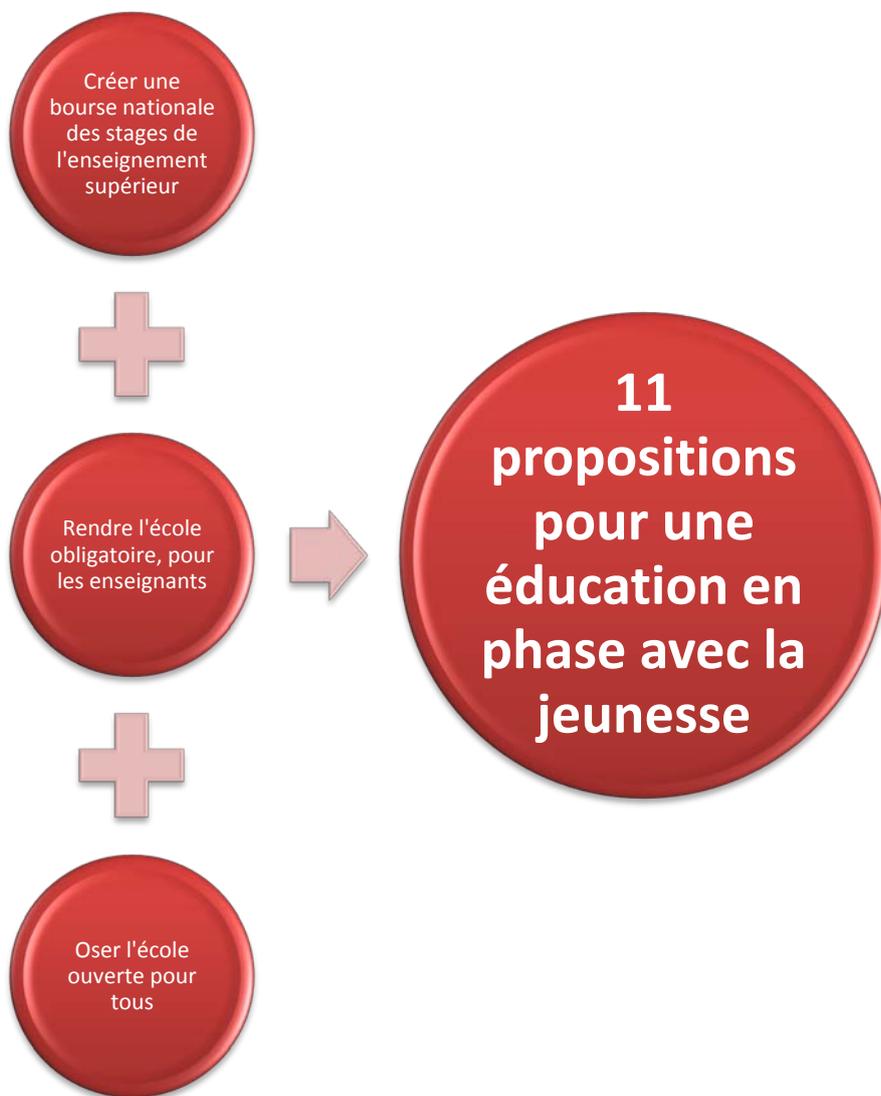


16 propositions pour une écologie active et créative

19 propositions pour que Bercy s'éveille

L'équipe des 100 propositions

15 propositions pour promouvoir le trio réactivité, responsabilité et réciprocité



🔑 1. Oser l'école ouverte pour tous

Les conditions de logement et les inégalités d'accès aux loisirs ont un impact direct sur la réussite scolaire des enfants. La généralisation du dispositif « école ouverte » à l'ensemble des collèges publics pendant la période estivale offrirait aux collégiens qui le souhaitent un accès plus large à des pratiques culturelles et sportives non évaluées scolairement, ainsi qu'au matériel informatique présent dans les établissements.

🔑 2. Rendre l'école obligatoire, pour les enseignants

L'instauration d'une formation continue obligatoire pour tous les enseignants du primaire et du secondaire serait l'occasion pour eux d'échanger sur leurs pratiques, de découvrir de nouvelles méthodes pédagogiques, de se former à des outils et savoirs utiles pour l'enseignement, ou encore de développer des compétences pour faire face à certaines situations difficiles. Cette formation annuelle de cinq jours aurait lieu sur le temps des vacances scolaires.

🔑 3. Donner aux élèves des filières L et ES de véritables atouts pour la poursuite de leurs études

Les filières L et ES sont fortement dévalorisées aujourd'hui, alors même que les sciences sociales et les humanités permettent d'acquérir des compétences intellectuelles et de communication indispensables. Le renforcement des sciences économiques en filière ES et l'instauration du droit et de la psychologie comme matières obligatoires en filière L seraient des facteurs de rééquilibrage.

🔑 4. Poursuivre au lycée le combat contre la discrimination linguistique

Parce que le français est la principale langue de communication et de travail en France, le maîtriser est un facteur clé de la réussite professionnelle et ne doit pas être une source de discrimination. Un enseignement renforcé de la langue française, qui passerait par des heures de tutorat ou par des projets impliquant la langue (comme la mise en scène de pièces de théâtre), doit être mis en place dans les lycées où la maîtrise de la langue est insuffisante.

🔑 5. Permettre aux Français de pouvoir enfin se la raconter dans toutes les langues

La maîtrise des langues étrangères est devenue quasi indispensable dans de nombreux secteurs de l'emploi. Plutôt que d'augmenter le volume horaire des langues au collège et au lycée, il serait préférable de rendre chaque heure d'apprentissage plus efficace. Des cours de langue en demi-groupes permettraient aux élèves de pouvoir participer plus souvent à l'oral et ainsi d'améliorer plus rapidement leur maîtrise de la langue.

6. Créer une bourse nationale des stages de l'enseignement supérieur

Une bourse nationale des stages de l'enseignement supérieur gérée par l'Etat, sur laquelle les entreprises auraient l'obligation d'inscrire leurs propositions de stage et par laquelle les jeunes devraient passer pour se faire recruter comme stagiaires, permettrait de limiter le népotisme dans l'attribution des stages ainsi que d'encadrer le contenu des stages et les pratiques des entreprises dans leurs relations avec les stagiaires.

7. Rendre les stages obligatoires pour tous les étudiants de l'université

Un stage obligatoire en licence permettrait aux étudiants d'avoir une première expérience professionnelle, de nouer des contacts, de connaître le monde du travail, de réfléchir à leur orientation, et donc d'améliorer leur insertion professionnelle future. Ce stage serait obligatoire quelle que soit la filière, y compris dans les filières théoriques. Il pourrait être effectué sur le temps des vacances estivales ou dans le cadre d'un aménagement de l'emploi du temps.

8. Réformer l'université grâce à des licences bi-disciplinaires et une sélection à l'entrée en master

Rendre toutes les licences bi-disciplinaires permettrait aux étudiants de mieux choisir et de mieux préparer leur orientation. Les deux disciplines, enseignées à part égale dans le cursus, seraient choisies dans des domaines du savoir différents, voire très éloignés (lettres et économie, ou biologie et finance, par exemple). À l'issue de la licence, une sélection à l'entrée en master régulerait les flux d'étudiants.

9. Promouvoir les diplômes des universités européennes auprès de tous les employeurs de l'Union

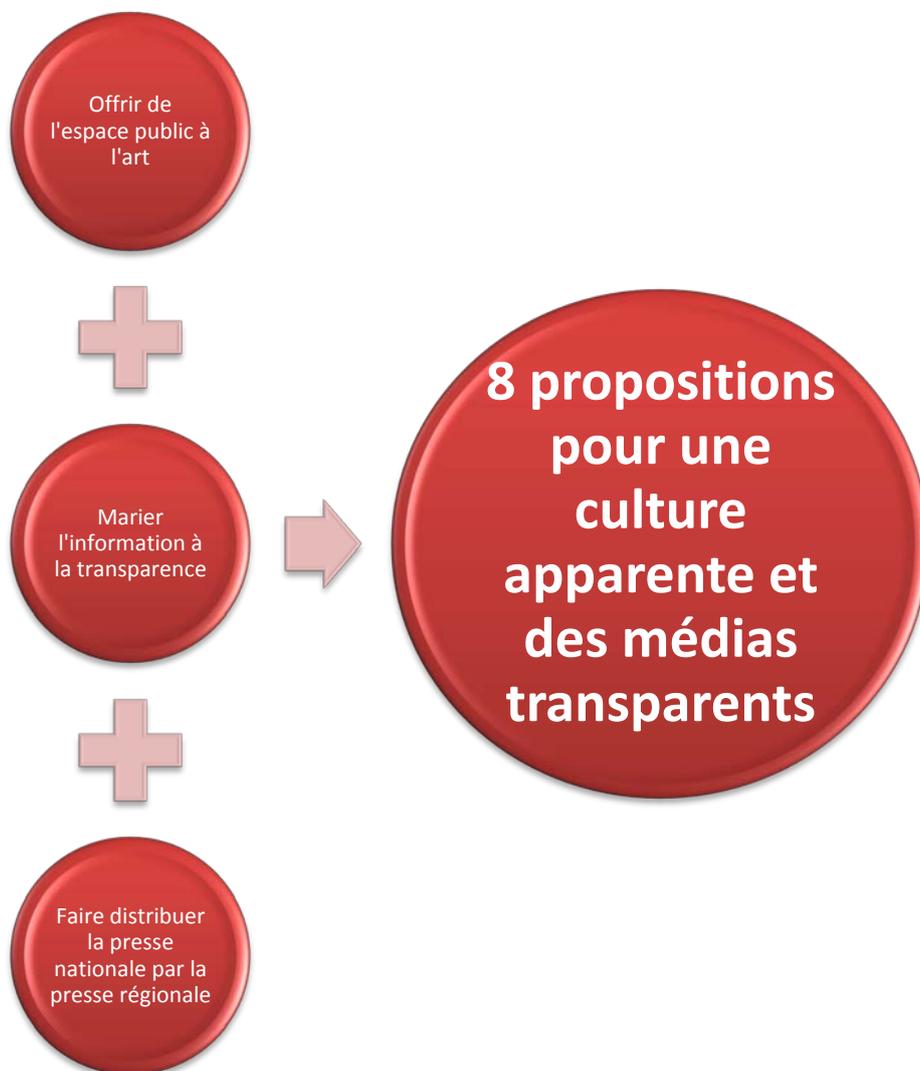
En dehors de quelques grands noms comme la Sorbonne ou Oxford, les universités européennes sont mal connues et peu reconnues en dehors de leur propre pays. Pour que l'Europe soit toujours plus unie, il est urgent que les employeurs européens connaissent les diplômes de tous les pays de l'Union. La France doit encourager ses partenaires à se lancer dans une grande campagne de promotion de la diversité des diplômes.

10. Encourager la recherche fondamentale

Sans recherche fondamentale, pas de dynamisme dans la société. Afin de préserver la bonne santé de cette recherche, il faudrait allonger la durée des contrats des jeunes chercheurs, créer des postes d'enseignant-chercheurs sans profil imposé par lesdites « priorités nationales et européennes », et obliger les fondations privées finançant la recherche à consacrer une partie de leurs activités à la recherche fondamentale.

🔑 11. Démocratiser internet pour les plus jeunes

Ne pas disposer d'un accès internet à domicile constitue un handicap scolaire et contribue à l'accroissement des inégalités liées au capital économique et culturel des familles. Les élèves issus de milieux défavorisés devraient disposer d'ordinateurs portables durant leur scolarité et devraient pouvoir se connecter sur internet dans des espaces WiFi publics, indépendants des établissements scolaires et proches des lieux d'habitation.



🔑 12. Offrir de l'espace public à l'art

Afin de permettre aux artistes d'exposer leurs œuvres, des espaces devraient être libérés dans les édifices publics tels que les mairies, les bibliothèques municipales ou les écoles. Ces espaces seraient réservés à des expositions d'œuvres d'art en contrepartie de la participation de leurs auteurs à des animations, des formations ou des cours gratuits.

🔑 13. Investir dans les jeunes artistes

La création d'une plate-forme offrant une visibilité nationale à tous les jeunes artistes et la mise en place d'un système d'incitation fiscale à l'achat d'œuvres de jeunes artistes sont deux mesures qui permettraient d'améliorer les conditions de vente et d'achat des œuvres d'art dans le domaine privé tout en promouvant des artistes dont la réputation est à construire.

🔑 14. Mettre en place des « contrats de vie culturelle » entre artistes et collectivités locales

La mise en place de « contrats de vie culturelle » entre jeunes artistes et collectivités locales permettrait de favoriser l'investissement personnel des jeunes artistes dans les territoires, enrichirait la vie locale, et constituerait un remède efficace contre l'existence de déserts culturels en France.

🔑 15. Faire distribuer la presse nationale par la presse régionale

Seule une réforme du système de distribution de la presse nationale permettra de dépasser les problèmes de Presstalis, distributeur principal de la presse française. Une réforme qui favoriserait la distribution de la presse nationale par les groupes de presse quotidienne régionale (qui ont chacun leur propre système de distribution) constituerait non seulement une solution financière, mais permettrait également d'augmenter la pénétration de la presse nationale en province.

🔑 16. Marier l'information à la transparence

Confier au CSA le contrôle de la transparence de l'information lui permettrait de mieux connaître les contenus diffusés. Pour éviter les informations partielles ou tronquées, leur source devrait être systématiquement annoncée lors de leur diffusion (en particulier pour les données chiffrées comme les statistiques ou les sondages). Une réflexion devrait par ailleurs être menée sur l'application de cette règle aux réseaux sociaux.

🔑 17. Attribuer une allocation « culture » à chaque élève

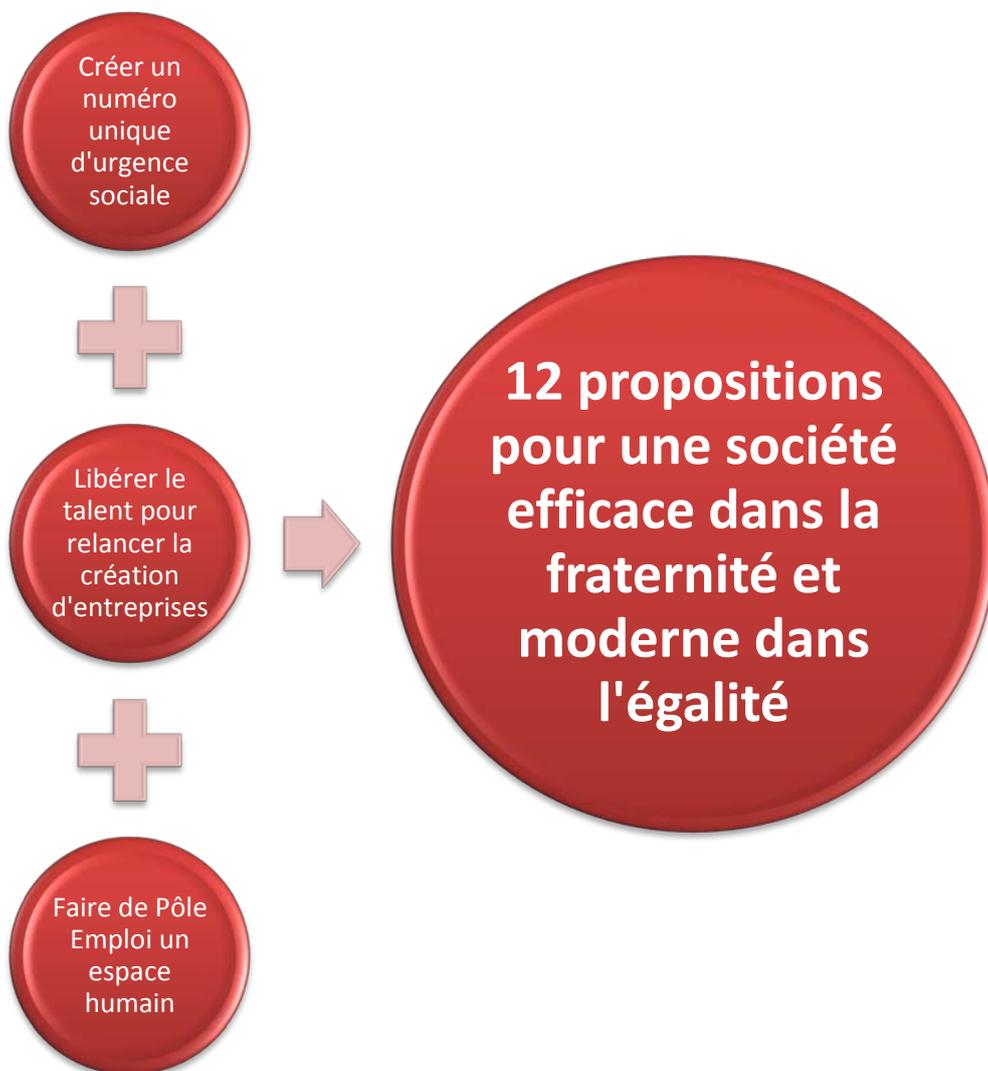
Le versement d'une allocation « culture » annuelle, cumulable avec d'autres subventions et distincte de l'allocation de rentrée scolaire, contribuerait à la réduction des inégalités d'accès à la culture. Chaque élève en bénéficierait pendant la durée de la scolarité obligatoire pour financer sa consommation de biens culturels (notamment cinéma, musique, théâtre, expositions).

⤵ 18. Réserver un pourcentage du spectre hertzien aux organisations à but non lucratif

La gestion du spectre hertzien est assurée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), chargée d'opérer la répartition des ondes radioélectriques, ressource rare, entre les différents producteurs de communication. Dans cette bataille des ondes, les ressources des organisations à but non lucratif sont faibles. L'ARCEP devrait leur réserver une part du spectre hertzien afin de leur garantir un espace de communication autre qu'internet.

⤵ 19. Renforcer le devoir de transparence qui s'impose aux médias

La plupart des médias font partie de grands groupes qui ont des intérêts économiques variés. Or tous ne respectent pas le devoir implicite de transparence que leur impose leur responsabilité sociale. Afin que les groupes de médias et l'ensemble de leurs intervenants externes ou internes fassent systématiquement apparaître les activités extérieures qu'ils mènent ou dont ils dépendent directement, un devoir implicite de transparence pourrait être formalisé à travers l'établissement de règles de déclaration contraignantes.



🔑 20. Libérer le talent pour relancer la création d'entreprises

Au-delà de la réunion des compétences nécessaires pour la création d'une entreprise, les connaissances annexes sont un calvaire pour ceux qui ne sortent pas des écoles de commerce. Or créer de la richesse est l'affaire de tous et l'innovation vient rarement d'où on l'attend. La République doit offrir à chacun les moyens de monter son entreprise en mettant à disposition les locaux des lycées pendant les vacances, en créant dans chaque commune des incubateurs d'entreprises et en rapprochant ces incubateurs de Pôle Emploi.

🔑 21. Faire de Pôle Emploi un espace humain

L'inscription à Pôle Emploi et le 1^{er} rendez-vous sont aujourd'hui ressentis comme des contraintes ou comme des passages obligés, administratifs, inutiles. Le service est uniformisé. Or un service public dont l'humain est la matière première doit favoriser l'échange et la mise à disposition d'outils en fonction des demandes et des besoins. Il faudrait humaniser Pôle Emploi, en s'inspirant du succès des Apple stores et des formations one-to-one.

🔑 22. Instaurer la gratuité de l'épreuve pratique du brevet de sécurité routière

Obligatoire pour les jeunes de 14 ans et plus désireux de conduire un deux roues de 50 cm³, l'épreuve pratique du Brevet de sécurité routière est une étape indispensable dans l'apprentissage de la sécurité par les nouveaux usagers de la route. Son coût élevé pouvant toutefois être à la source de pratiques dangereuses de contournement, instaurer la gratuité de cette épreuve garantirait la qualité de la formation de tous les jeunes usagers.

🔑 23. Permettre à tous d'avoir le permis

Le permis de conduire est indispensable aujourd'hui. Il est nécessaire d'adapter cet examen aux modes de vie modernes en intégrant le code dans le cursus des 16-17 ans (élèves de seconde et apprentis), en augmentant le nombre d'inspecteurs et leurs perspectives de carrière au sein de l'administration, en créant des centres de passage permanents (y compris en soirée et les week-ends) et en finançant le permis aux jeunes en rupture scolaire dans le cadre de programmes de réinsertion.

🔑 24. Utiliser le droit de préemption urbain de l'Etat pour construire des logements sociaux

Malgré la crise du logement, de nombreuses collectivités locales ne respectent ni la lettre, ni l'esprit de l'article 55 de la loi SRU qui leur fait obligation de disposer d'au moins 20% de logements sociaux. L'Etat pourrait utiliser son droit de préemption urbain pour construire ce type de logements dès lors que les collectivités ne respectent pas leurs obligations.

🔑 25. Créer un numéro unique d'urgence sociale

L'exclusion sociale est la conséquence d'un processus de désocialisation. Or si de nombreux numéros spécialisés sont disponibles (le 115 du SAMU social pour l'hébergement notamment), il n'existe aujourd'hui aucune sonnette d'alarme unique pour celui ou celle qui se sentirait perdre pied. Il faudrait ainsi créer un mécanisme de secours préventif, un 15 social permettant d'actionner l'ensemble des dispositifs sociaux sur simple appel téléphonique.

🔑 26. Lutter contre l'obésité comme on lutte contre une épidémie

L'obésité est en plein développement. Elle provoque de graves problèmes de santé publique. Afin de régler ce problème le plus possible en amont, il faut le traiter avec des moyens équivalents à ceux mis en œuvre dans la lutte contre une épidémie : vaste campagne de communication incluant les écoles, les clubs de sport et les entreprises, interdiction de la publicité sur les produits sucrés aux heures de grande écoute, création d'un label pour les marques en fonction de la richesse calorique des aliments vendus.

🔑 27. Inscrire les pratiques de testing dans les missions des inspecteurs du travail

Les associations ont depuis plus de dix ans permis l'apparition et le développement de la pratique du testing en France, qui est désormais reconnue comme un élément de preuve de l'existence de discriminations dans la loi et par les tribunaux. Il est maintenant temps d'aller plus loin : en faisant du testing une des missions des inspecteurs du travail, l'Etat jouerait son rôle de premier garant de l'égalité entre tous les citoyens.

🔑 28. Poser des verrous pour protéger les plus démunis contre les cambriolages

Dans les zones particulièrement sujettes aux cambriolages, les bailleurs devraient avoir l'obligation d'installer un second verrou ou des portes blindées, de façon à garantir de meilleures conditions de sécurité à des locataires qui n'ont souvent pas les moyens de s'offrir une protection adéquate.

🔑 29. Mieux informer les témoins sur les étapes clés des affaires pénales

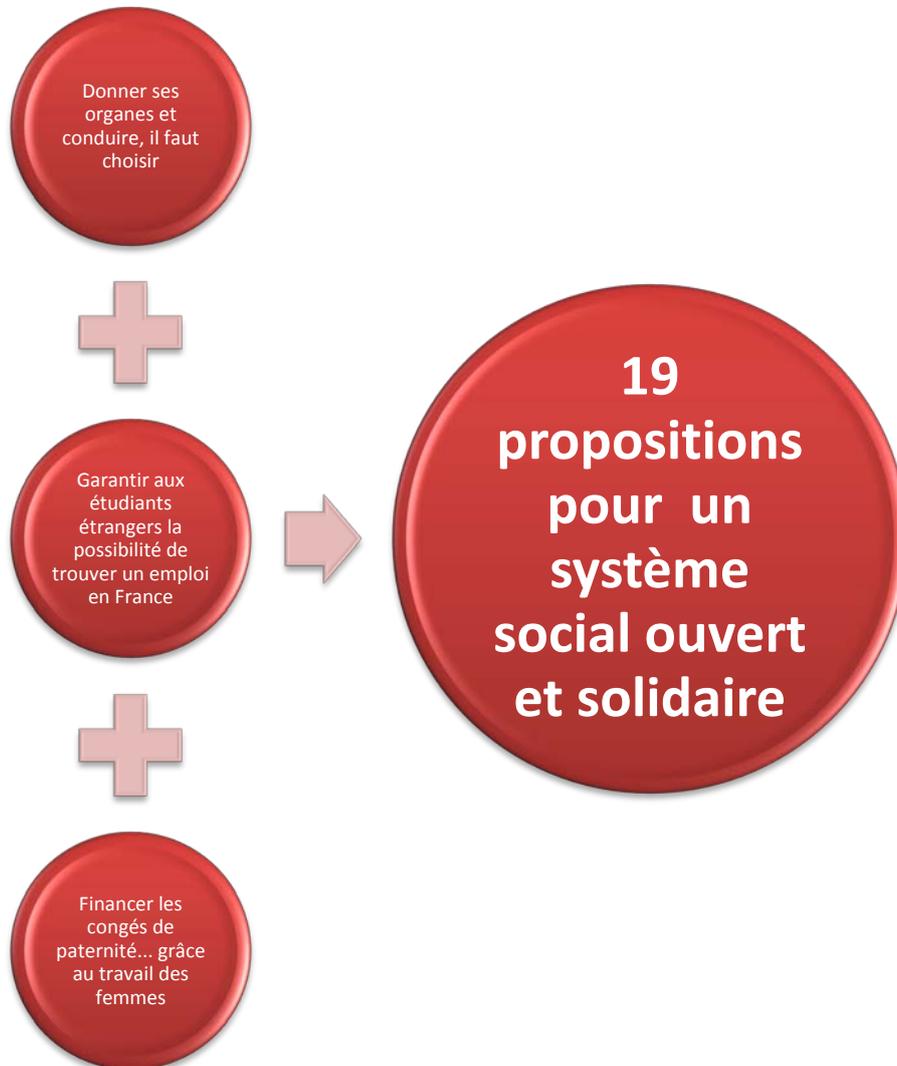
Dans les affaires pénales, les personnes appelées à témoigner n'ont pas accès aux mêmes informations que les victimes directes, alors qu'elles sont souvent concernées par les faits en cause. La création d'un nouveau droit d'information permettrait aux témoins d'être informés des étapes marquantes d'une affaire pénale, de connaître les suites données à l'enquête, les dates d'audience et de recevoir copie du jugement.

⬅ 30. Rendre égale l'information fournie au plaignant et à l'accusé en cas de plainte nominative

Aujourd'hui, en cas de plainte nominative, l'adresse du plaignant figure sur le dépôt de plainte et cette information peut être mise à la connaissance de l'accusé par son conseil (le dépôt de plainte figurant au dossier). Le plaignant, qui ne bénéficie pas systématiquement d'un avocat, n'a quant à lui pas accès à la même information concernant l'accusé. En cas de plainte pour agression, cette inégalité d'accès à l'information est très peu sécurisante pour le plaignant.

⬅ 31. Former les agents de l'Etat aux questions de discrimination

Les agents publics sont encore peu sensibilisés aux questions de discrimination, alors même que ce sujet est au cœur de débats récents comme celui sur les contrôles d'identité. Tous les agents de l'Etat devraient recevoir une formation aux questions de discrimination. Un effort particulier devrait être mené pour les emplois liés à la justice et l'autorité (police, magistrats, enseignement, armée, etc.), et ce pour toutes les formes de discrimination (genre, race, orientation sexuelle, etc.).



🔑 32. Donner ses organes et conduire, il faut choisir

Trop peu de personnes font la démarche d'obtenir une carte de donneurs d'organes, même si des enquêtes montrent que la majorité des gens seraient prêts à le faire. Afin de réduire ce problème, chaque conducteur devrait être obligé de se prononcer au moment de l'obtention ou du renouvellement de son permis, et cette mention serait inscrite sur le permis de conduire.

🔑 33. Moduler les subventions en faveur de la petite enfance en fonction du potentiel fiscal des communes

Les financements attribués par les caisses d'allocations familiales aux collectivités territoriales ne tiennent actuellement pas compte du potentiel fiscal des communes. Une modulation des subventions d'investissement en fonction de la richesse des communes permettrait d'introduire davantage de péréquation dans la politique nationale menée en faveur de la petite enfance.

🔑 34. Supprimer le quotient conjugal, reflet d'une conception dépassée du couple

Le quotient conjugal est un dispositif ne correspondant plus à une société dans laquelle la femme a de plus en plus accès à de hauts niveaux de qualification. Il favorise en effet les couples présentant de forts différentiels de revenus, et tout particulièrement ceux au sein desquels la femme n'exerce pas d'activité. Sa suppression encouragerait le travail des femmes.

🔑 35. Garantir aux étudiants étrangers la possibilité de trouver un emploi en France

La politique migratoire française est actuellement conçue comme si les étudiants étrangers avaient vocation à retourner dans leur pays dès la fin de leurs études. Donner à tous les étudiants étrangers un an pour trouver un emploi une fois l'obtention de leur diplôme, sous la forme d'un titre de séjour, permettrait de rompre avec ce modèle et de garantir à ceux qui ont étudié avec succès en France l'accès au marché du travail sans opposabilité de l'emploi.

🔑 36. Rehausser les minima sociaux et les bourses étudiantes via la suppression des aides personnelles au logement

L'efficacité des aides personnelles au logement est contestable en raison de leur impact inflationniste sur les loyers. En outre, le non plafonnement des aides à destination des étudiants pose un problème de justice sociale. L'économie résultant de la suppression des APL pourrait partiellement être utilisée pour rehausser le montant des minima sociaux et des bourses étudiantes.

🔑 37. Moderniser la protection sociale étudiante

La gestion de la protection sociale étudiante par des mutuelles délégataires de l'assurance maladie présente plus de limites que d'avantages : elle ne garantit pas une qualité de service satisfaisante et s'avère beaucoup plus coûteuse que le régime de droit commun. Cette délégation de gestion pourrait donc être graduellement supprimée en faveur d'un adossement à l'assurance maladie.

🔑 38. Elargir la pension de réversion aux couples pacés

La pension de réversion est versée, sous condition de ressources, à l'époux(se) survivant(e) d'un assuré(e) décédé(e). Si le Conseil constitutionnel a affirmé que la non extension aux couples pacés n'était pas contraire à la Constitution, la question de la conformité du dispositif au droit communautaire est posée. Pour davantage d'égalité, le mécanisme actuel devrait être réformé via l'octroi de ce droit aux couples pacés, y compris aux couples homosexuels.

🔑 39. En finir avec la prise en charge universelle de la dépendance

La prise en charge de la dépendance ne tient pas compte des ressources des personnes âgées bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Une modulation de l'APA en fonction du patrimoine avec, à partir d'un certain niveau de patrimoine, le choix entre une APA minorée de 50% et une récupération sur succession à hauteur du montant versé, rendrait la prise en charge plus équitable.

🔑 40. Garantir l'accès aux complémentaires santé pour tous

Les inégalités d'accès à la protection sociale complémentaire persistent : 7% de la population ne bénéficie toujours pas d'une couverture complémentaire. Pourtant, la CMU-C et l'aide complémentaire santé (ACS) sont censées permettre l'accès de tous à cette protection. Mais l'ACS peine à toucher son public cible faute d'une information adaptée (seul 25% des personnes éligibles touchent l'ACS). Il faut donc mener des actions de sensibilisation pour mieux faire connaître cette aide.

🔑 41. Financer les congés de paternité... grâce au travail des femmes

Un congé de paternité de 21 jours et non plus de 11 jours pourrait être financé à dépenses publiques constantes en réformant les politiques familiales défavorables à l'emploi des femmes, notamment par la suppression du complément de libre choix d'activité (CLCA), qui incite les femmes peu qualifiées à se retirer du marché du travail. A terme, c'est à la mise en place d'un congé unique de parentalité qu'il faudrait œuvrer, dont 1/3 devrait être obligatoirement pris par la mère, 1/3 par le père, et dont le dernier tiers serait réparti à la discrétion des parents.

🔑 42. Développer une recherche clinique publique sur les médicaments

La mise en place et le financement d'une recherche clinique publique, en amont et en aval de la délivrance des autorisations de mise sur le marché, garantirait une expertise indépendante et constituerait, en tant que facteur de concurrence, une incitation saine à l'innovation. Cette recherche prendrait la forme de bourses pour des doctorats fléchées « recherche sur les médicaments », d'appels à projet lancés par l'Agence nationale de la recherche et d'un laboratoire dédié au sein du CNRS.

⬅ 43. Remettre en question la liberté d'installation des médecins

La lutte contre les déserts médicaux n'est pas efficace. Afin de remédier à cette situation, il faudrait revenir sur la loi « Fourcade » d'août 2011 qui a réaffirmé la liberté d'installation et enterré le dispositif des « contrats santé solidarité ». Ce dispositif prévoyait que les médecins exerçant en zones sur-dotées devaient s'engager à répondre aux besoins des déserts médicaux ou, à défaut, verser une pénalité financière.

⬅ 44. Instaurer un financement public des organisations syndicales sur le modèle des partis politiques, tout en conservant le socle des cotisations

L'affirmation par la loi du 20 août 2008 de la conception électorale de la représentativité syndicale incite à privilégier un mode de financement public plus clair, reposant sur les résultats électoraux enregistrés par les organisations syndicales. Ce financement n'aurait pas vocation à se substituer aux cotisations mais remplacerait les subventions. Il serait proportionnel aux suffrages obtenus lors des élections professionnelles et versé à partir d'un certain seuil.

⬅ 45. Encadrer davantage la « rupture conventionnelle » pour renforcer les droits des salariés

La rupture conventionnelle est un nouveau mode de rupture du contrat de travail, à l'amiable, entre employeur et salarié. Ce dispositif est pertinent mais perfectible : salariés peu informés sur leurs droits, contrôles insuffisants, risques de substitution aux licenciements et de préretraites déguisées. La procédure devrait donc être plus encadrée : contrôle renforcé de l'administration sur la réalité du consentement du salarié, obligation d'information annuelle du comité d'entreprise sur le recours au dispositif, etc.

⬅ 46. Dire au revoir aux maisons de l'emploi, et bonjour à Pôle Emploi

L'objectif initial des maisons de l'emploi était d'offrir un guichet unique sur le terrain. La création de Pôle Emploi, qui joue désormais ce rôle, remet en cause leur existence. La suppression des maisons de l'emploi permettrait de redéployer vers Pôle Emploi le financement de l'Etat qui leur est consacré. Elle pourrait également inciter à la réflexion sur une coopération accrue entre les territoires afin de fluidifier la circulation des offres et demandes d'emploi.

⬅ 47. Supprimer le contrat d'autonomie, expérimentation ratée

Les contrats d'autonomie sont des contrats expérimentaux visant à accompagner vers l'emploi des jeunes en difficulté non suivis par le service public de l'emploi et résidant dans des quartiers défavorisés. Or ces contrats sont coûteux et n'ont pas atteint leur objectif. Leur suppression permettrait de redéployer les montants qui leur sont consacrés vers les missions locales de quartier, à la situation financière souvent fragile.

48. Mieux articuler politique de la ville et politique de l'emploi

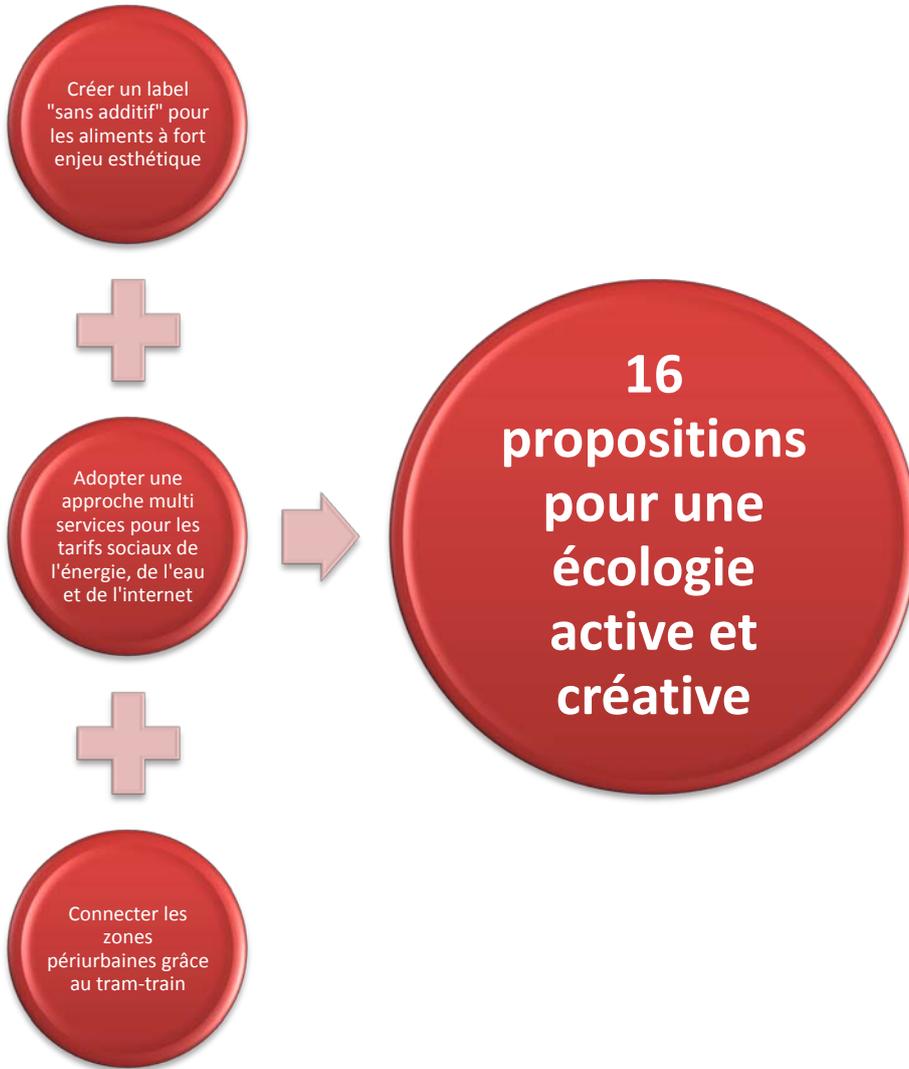
Les réhabilitations urbaines, notamment sous l'égide de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, se font actuellement sans coordination avec l'attribution des crédits de la politique de l'emploi, ni évaluation globale des financements concédés. Il pourrait être attribué à chaque zone prioritaire une enveloppe regroupant dotation budgétaire et dispositifs d'aide à l'emploi. Cette enveloppe serait pluriannuelle et ferait l'objet d'une évaluation périodique tous les 3 ans.

49. Rendre la politique de la ville plus lisible et plus efficace

La politique de la ville est aujourd'hui inefficace et illisible, du fait de la multiplication, par l'Etat, de contrats avec les collectivités territoriales pour financer la rénovation urbaine, la prévention de la délinquance, la réimplantation de services publics, etc., mais également de la superposition d'une demi-douzaine de types de zones prioritaires. Une contractualisation unique avec les collectivités et une révision de la cartographie des zones prioritaires permettraient de mener une politique plus cohérente.

50. Unifier les minima sociaux et rendre le versement du RSA automatique

Le RSA laisse subsister de nombreuses prestations proches qui pourraient être fusionnées. Ainsi, l'allocation de solidarité spécifique et la prime pour l'emploi pourraient être intégrées au RSA afin d'améliorer la cohérence des politiques sociales. En outre, près de la moitié des personnes éligibles au RSA ne le demandant pas, l'attribution du RSA « socle » devrait être rendue automatique. Cette automaticité pourrait ensuite être étendue au RSA « activité ».



51. Faire l'Union européenne du tri sélectif

Il est urgent d'adopter une norme européenne claire et uniforme en matière de tri sélectif. En effet, alors que la mobilité à l'échelle internationale s'accroît, les types de déchets recyclés et le code couleur qui leur est associé varient d'un territoire à un autre. De plus, des objets pouvant sembler similaires aux consommateurs ne se recyclent pas toujours de la même manière. Ces différences nuisent à l'efficacité du tri sélectif.

52. Réhabiliter les friches industrielles via des procédures d'expropriation

Les friches industrielles ont un impact négatif sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Le soutien financier apporté à la reconversion de 18 friches industrielles suite au Grenelle de l'environnement ne constitue qu'un palliatif précaire. L'ampleur du problème appelle aujourd'hui un plan d'expropriation de toutes les friches n'ayant fait l'objet d'aucun projet de requalification par leurs propriétaires lors des cinq dernières années.

53. Créer un label « sans additif » pour les aliments à fort enjeu esthétique

Des aliments tels que le saumon, le jambon ou les pommes sont traités avec des colorants afin de les rendre plus attractifs. Créer un label « sans additif » pour ces biens de consommation à fort enjeu esthétique permettrait la mise en vente et la promotion de produits certes moins jolis mais plus naturels et d'aussi bonne qualité que les produits colorés. Les critères de géométrie régulière pourraient également être abolis pour ces produits.

54. Redynamiser la politique de rénovation du bâti existant en prenant en compte son impact social fortement positif

La précarité énergétique a des conséquences directes sur la santé des ménages. Il est donc indispensable de redynamiser la politique de rénovation du bâti existant, lancée dans le cadre du Grenelle de l'environnement, en prenant en compte, dans les arbitrages financiers, l'impact social positif sur les revenus et la santé de l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements des ménages précaires.

55. Créer un mécanisme « épargne énergie » afin de mobiliser les financements nécessaires au grand plan de rénovation de l'habitat

Le gouvernement s'est engagé pour un vaste plan de rénovation énergétique des bâtiments mais les financements actuels coûtent cher à l'Etat et ne suffiront pas à financer les deux à trois milliards d'euros nécessaires sur la durée du quinquennat. Afin de mobiliser l'épargne privée, un mécanisme « épargne énergie avec tiers payant » permettrait à des sociétés de service de financer la rénovation puis de se rémunérer grâce aux économies réalisées sur la facture énergétique.

☛ 56. Lancer un programme de formation ambitieux aux métiers de l'éco-construction et de l'éco-rénovation

Le Pacte de solidarité écologique adopté suite au Grenelle de l'environnement a fait de la mobilisation en faveur des métiers de la croissance verte un de ses chantiers centraux. Mais, pour que l'ambition de créer des centaines de milliers d'emplois verts trouve enfin une traduction concrète, la mobilisation des filières professionnelles ne suffit pas. Il faut lancer un programme de formation à trois dimensions : formations initiales attractives, formations continues régulières et reconversions adaptées des chômeurs de longue durée.

☛ 57. Donner enfin un sens positif au mot rurbain

Le phénomène de rurbanisation a des conséquences négatives à la fois sur l'environnement, la qualité de vie et la socialisation. La mise en place d'une nouvelle politique rurbaine permettrait d'apporter une réponse à ces problèmes. Elle devrait s'articuler autour de trois volets : promouvoir le développement d'espaces verts, encourager le commerce de proximité et développer les transports en communs dans les environnements rurbains.

☛ 58. Connecter les zones périurbaines grâce au tram-train

Le mode de transport tram-train est adapté aux moyennes distances qui séparent les différentes zones périurbaines, souvent reliées aux centres-villes par des réseaux en étoile qui les rendent trop dépendantes de leur grande voisine. Développer l'offre de tram-train pour connecter entre elles ces villes de périphérie redonnerait une cohérence au tissu urbain.

☛ 59. Lancer l'Union européenne dans la troisième révolution industrielle en organisant un sommet européen pour la planète

Le sommet Rio +20 a déçu l'Europe, dont la volonté d'évolution des mentalités est plus forte que celle du reste du monde. Afin de fédérer l'UE autour d'un projet politique audacieux, la France doit provoquer un sommet européen pour la planète afin de se donner des objectifs ambitieux sur les énergies et ainsi lancer l'UE dans la troisième révolution industrielle. Les solutions devront être hiérarchisées et mesurées selon leur empreinte écologique annuelle globale.

☛ 60. Interdire à la grande distribution de fixer un prix d'achat inférieur au prix de la production agricole

La loi du marché laisse de fait la grande distribution libre de fixer les prix d'achat aux agriculteurs. Cette situation amène à réduire, voire annuler, les bénéfices des exploitants pendant que ceux des distributeurs restent à des niveaux élevés. Sans législation, le nombre de faillite de producteurs continuera à augmenter. Il faudrait donc interdire à la grande distribution de fixer un prix d'achat inférieur au prix de la production agricole.

🔗 61. Gagner le match France-Norvège pour la lutte contre la déforestation

La France doit devenir, comme la Norvège, le grand pays européen de la lutte contre la déforestation. En effet, tout en étant à l'origine, aux côtés de ce pays, du Partenariat mondial pour la forêt lancé en 2010 à Oslo, la France ne respecte pas son engagement relatif aux pays en développement pour la gestion durable de la forêt et la lutte contre la déforestation. Parallèlement, la Norvège est le premier donateur mondial pour la préservation des forêts.

🔗 62. Mieux observer les effets sur la santé des produits phytosanitaires et des engrais

L'utilisation des pesticides et des produits phytosanitaires est réglementée pour préserver la santé du consommateur, mais les incidences sur les producteurs n'ont jamais été évaluées. En ce qui concerne les engrais, les effets de leur utilisation sur les consommateurs doivent être observés sur le long terme. Pour mener ces analyses, la création d'un observatoire chargé de l'évaluation des effets de l'utilisation des produits phytosanitaires et des engrais sur la santé est nécessaire.

🔗 63. Promouvoir les produits qui améliorent la qualité des sols

Certains engrais, de même que de nombreux produits destinés à être immédiatement absorbés par les cultures, saturent les sols, ne respectent pas le cycle de vie des terres et altèrent la richesse du produit final. Il faut donc promouvoir les produits qui, au contraire, améliorent la capacité des sols à générer des produits de qualité sur le long terme (et notamment le compost et les bactéries).

🔗 64. Créer des gestionnaires de réseau européens pour l'électricité et le gaz afin de coordonner les investissements et donner corps au marché unique de l'énergie

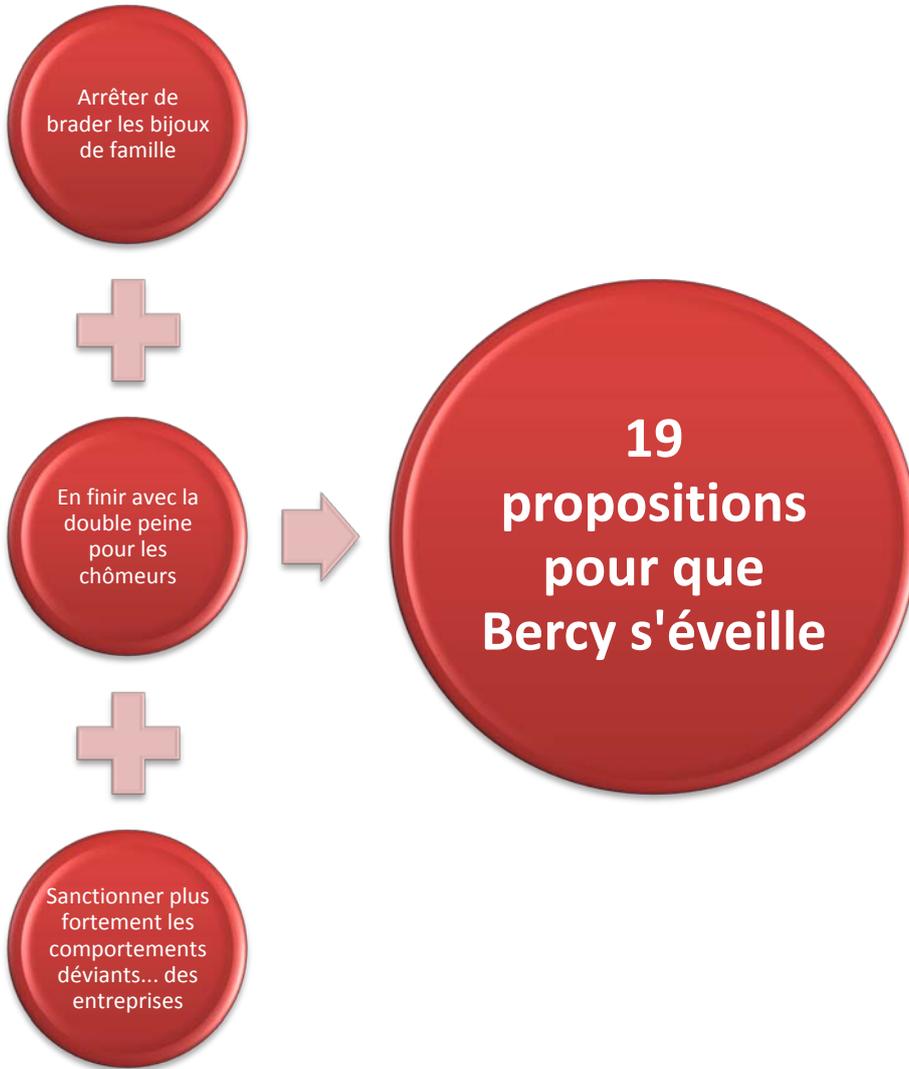
Les gouvernements européens se sont engagés pour le développement des énergies renouvelables, qui implique de construire des infrastructures de transport de l'électricité et du gaz. Ces projets se heurtent souvent à des problèmes de coordination transfrontalière. La création d'un gestionnaire de réseau (GRT) européen de l'électricité et du gaz qui regrouperait le Réseau de transport d'électricité français (RTE) et les GRT des autres pays permettrait la coordination des investissements et l'émergence du marché unique de l'énergie.

🔗 65. Adopter une approche multiservice pour les tarifs sociaux de l'énergie, de l'eau et d'internet

La multiplication des tarifs sociaux dans différents secteurs (internet, eau, énergie) rend leur mise en œuvre complexe et leur coordination nécessaire. Celle-ci pourrait passer par une approche globale, ou multiservice, d'accès à coût réduit aux « services essentiels » à travers un forfait. Cette démarche permettrait de simplifier la mise en œuvre des différents tarifs sociaux en utilisant un registre commun et une gestion globale.

66. Mettre la concurrence au service des consommateurs sur le marché européen de l'énergie

Quinze ans après l'ouverture à la concurrence des fournisseurs et producteurs d'électricité et de gaz européens, une remise à plat des objectifs du marché unique de l'énergie et de son organisation est nécessaire. Il s'agit désormais de mettre l'ouverture à la concurrence au service du consommateur et des technologies propres, et non plus à celui des principes du libéralisme économique.



67. En finir avec la double peine pour les chômeurs

La mise en place par l'Etat d'un véritable système de formation professionnelle et continue, rémunérée et donnant lieu à l'accumulation de droits à la retraite au même titre que les périodes d'activité, permettrait de contrecarrer les conséquences négatives des périodes de chômage non rémunéré sur le niveau de retraite, afin d'éviter aux chômeurs de « payer la double peine ». Ce système pourrait prendre la forme de la création d'une « allocation formation continue professionnelle » à destination des chômeurs non indemnisés.

68. Soutenir les salariés d'entreprises en liquidation judiciaire qui souhaitent se porter acquéreurs de leurs outils de travail

Le soutien aux salariés d'entreprises en liquidation judiciaire qui souhaitent utiliser une partie de leurs indemnités de licenciement pour se porter acquéreurs de leurs outils de travail pourrait faire utilement partie de la panoplie des instruments mis en œuvre pour lutter contre les fermetures de site et aider les salariés victimes de ces fermetures. Ce soutien prendrait la forme de la majoration des indemnités et d'un appui dédié de Pôle Emploi.

69. Affirmer que vingt fois plus, c'est déjà pas mal

Si l'Etat n'a pas à obliger les entreprises privées de plus de 500 salariés ne percevant pas de fonds publics à limiter les écarts de rémunération, il peut toutefois les inciter à le faire, en leur proposant dans la loi une alternative : soit ramener dans un délai de trois ans puis maintenir le rapport entre la rémunération fixe la plus élevée et la rémunération fixe la plus faible versée dans un écart de 1 à 20, soit s'acquitter d'une taxe de 1% sur la masse salariale.

70. Construire un plancher fiscal pour que les finances publiques ne s'écroulent pas

Le recours à une multitude de niches et d'exonérations fiscales permet aujourd'hui aux personnes les plus aisées d'échapper à l'impôt. L'instauration d'un plancher fiscal, égal à 20% du revenu au-delà de deux SMIC, permettrait de garantir un socle minimal de contribution à l'impôt et aux finances publiques des individus et des ménages ayant une forte capacité contributive.

71. Conditionner l'aide financière de l'Etat aux organismes bancaires à son entrée dans le conseil d'administration

Si le choix fait en 2008 par l'Etat de soutenir les organismes bancaires a été unanimement salué, l'absence de toute contrepartie était beaucoup plus contestable. Contrairement à ce qui a alors été fait, toute aide financière de l'Etat ou d'institutions publiques à des organismes privés devrait désormais être conditionnée à une entrée dans le conseil d'administration à hauteur du capital engagé.

72. Arrêter de brader les bijoux de famille

La vente des autoroutes et plus généralement les politiques de cessions immobilières conduites ces dernières années (vente de l'immeuble Météo France, etc.) manifestent une difficulté de l'Etat à valoriser son patrimoine à hauteur du prix du marché et surtout à entrer dans une logique de long terme. Des outils de valorisation du patrimoine à échéance 10 ou 15 ans pourraient être systématisés pour tempérer ce risque.

73. Fournir gratuitement aux consommateurs l'historique de leur consommation dans un format clair et standardisé

Obliger les entreprises (notamment dans les secteurs de la banque, des télécoms et de l'énergie) à fournir gratuitement, dans un format standardisé et sur demande aux consommateurs l'historique de leurs consommations et des frais facturés, faciliterait la comparaison avec l'offre de concurrents. Cela encouragerait également l'apparition d'entreprises tierces proposant de comparer les offres. L'historique de consommation devrait ainsi pouvoir être téléchargeable par ces comparateurs de prix si le consommateur leur en donne le droit.

74. Imposer l'interopérabilité pour les entreprises de service (banque, télécom ou énergie)

Malgré des avancées comme la portabilité du numéro de téléphone, le changement d'entreprises pour la fourniture de services (qu'il s'agisse des télécoms ou, pire, du secteur bancaire) reste malaisé. L'interopérabilité devrait être facilitée avec deux mesures : systématiser la portabilité d'un numéro unique (notamment numéro de compte bancaire dans le cas des services financiers) et obliger les entreprises dont le client part à faciliter le transfert dans un délai réduit sous peine d'amende.

75. Sanctionner plus fortement les comportements déviants... des entreprises

Aujourd'hui les amendes administratives infligées par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) sont limitées – 15000 euros dans le projet de loi actuel – et relativement peu nombreuses. En dehors des très petites entreprises, ce montant est trop faible pour être dissuasif. Pour lutter efficacement contre les fraudes d'entreprises, il serait nécessaire d'augmenter le plafond des amendes et de faciliter les démarches de la DGCCRF pouvant conduire à l'amende.

76. Créer une plateforme internet publique d'évaluation des produits et services, alimentée directement par les consommateurs et les pouvoirs publics

Le principe des plateformes d'évaluation de produits a déjà fait ses preuves pour de nombreuses entreprises (E-bay, Amazon, etc.). Une plateforme publique devrait être créée permettant aux consommateurs de noter la qualité du produit ou de la prestation fournie pour n'importe quelle entreprise et de laisser un commentaire. Pour éviter tout abus, les utilisateurs devraient entrer leurs données personnelles (sans que cette information ne soit rendue publique), et la DGCCRF aurait le droit de filtrer tout commentaire non pertinent.

77. Concevoir des produits d'investissement standards que les banques auraient l'obligation de proposer

L'Etat devrait concevoir un produit de placement financier standard que tous les organismes financiers proposeraient. Ce produit devrait avoir les caractéristiques suivantes : frais de gestion faibles (ce qui suppose de privilégier l'achat d'indice au détriment d'une gestion active), risque limité et rendement net de frais maximal pour le risque donné. Trois à quatre produits pourraient être définis en fonction de l'horizon temporel et de l'aversion au risque des épargnants.

78. Ne plus réglementer les titres financiers que peuvent détenir les investisseurs institutionnels et les banques centrales sur la base des notes attribuées par les agences de notation

Aujourd'hui de nombreux investisseurs institutionnels (comme les fonds de pension) ou les banques centrales ne peuvent détenir que des titres évalués comme « sûrs » (les fameux « AAA ») par les agences de notation. En cas de dégradation d'une note, cela implique que ces institutions ne peuvent acheter ces titres, augmentant les difficultés de l'entreprise ou de l'Etat, même si elles estiment que les agences se trompent. L'information produite par les agences de notation devrait redevenir une simple information parmi d'autres, sans valeur réglementaire.

79. Supprimer la distorsion de fiscalité existant lors de la transmission d'une entreprise familiale aux enfants en ligne directe et appliquer un taux unique quel que soit le repreneur

Aujourd'hui, lorsqu'un fondateur souhaite quitter son entreprise, le taux d'imposition de la succession est maximum si l'entrepreneur revend à une personne extérieure et transmet l'argent à ses enfants, plus faible si la transmission de l'entreprise se fait directement à quelqu'un de sa famille et encore plus faible si la transmission se fait à un de ses enfants. Or cette incitation à transmettre l'entreprise aux enfants est inefficace. Les héritiers sont en moyenne moins compétents qu'un manager extérieur, d'où une baisse de la croissance future des entreprises concernées.

80. Faire du crédit d'impôt recherche un instrument fiscal en faveur des PME

Malgré son coût pour les finances publiques (5 milliards d'euros), l'efficacité du crédit d'impôt recherche (CIR) est pour le moins discutable. Il avantage les grandes entreprises et les groupes, qui ont moins de difficultés à financer leurs projets. Le CIR doit donc être totalement repensé, afin de devenir un outil véritablement incitatif, notamment pour les PME qui rencontrent des difficultés pour financer leurs projets.

☛ 81. Remplacer le système actuel de défiscalisation des donations par un système de "Gift Aid" à l'anglaise

Quand un particulier fait une donation à une fondation en France, la réduction d'impôt est de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable, ce qui favorise l'optimisation fiscale sans impact significatif sur le niveau des donations. Au Royaume-Uni, le système d'incitation est différent : quand un individu fait un don à une fondation, celle-ci peut demander au département britannique chargé de la collecte des impôts de compléter ce don (programme 'Gift Aid'). Ce système, plus efficace pour augmenter les dons et éviter les stratégies d'optimisation, devrait servir de modèle pour la France.

☛ 82. Taxer les plus-values foncières pour financer les infrastructures publiques

Les investissements d'infrastructures publiques créent très souvent de la valeur pour les terrains situés aux alentours. Cette externalité positive ne peut être spécifiquement isolée par les différents péages mis en place pour la puissance publique qui ne discriminent pas ceux qui n'utilisent jamais les infrastructures de transport, mais bénéficient tout de même de l'augmentation du prix de leur maison lors de la revente. Taxer ce qui constitue un pur effet d'aubaine faciliterait donc le financement d'infrastructures utiles tout en répondant à un souci légitime d'équité.

☛ 83. Inclure dans l'assiette de l'impôt sur le revenu les « revenus fictifs » que le propriétaire tire de sa résidence principale

De même que placer de l'argent sur un livret d'épargne génère un revenu (taux d'intérêt versé par la banque), acheter son logement principal rapporte un revenu fictif (le loyer qu'on n'a pas à payer). Et de même que les intérêts des placements, ces loyers fictifs devraient être imposés sur le revenu, après déductions des intérêts d'emprunt.

☛ 84. Calculer les impôts locaux en s'appuyant sur les prix du marché de l'immobilier

Les valeurs locatives cadastrales, qui servent au calcul des impôts locaux, devraient être alignées sur les prix annuels de marché. Cela permettrait d'augmenter les recettes des administrations publiques tout en reflétant la valeur réelle des biens immobiliers dans le calcul des impôts. Le prix de marché, décoté d'une marge d'erreur de 5%, est une valeur incontestable et légitime pour aligner les valeurs locatives.

☛ 85. Supprimer les droits de mutation et réduire les autres frais afin de favoriser la mobilité et fluidifier le marché du travail français

Déménager coûte cher et freine de nombreux candidats à la mobilité géographique, parfois au prix d'un emploi potentiel. La suppression des droits de mutation et la réduction des autres frais pour les transactions immobilières sur les résidences principales favoriserait la mobilité et fluidifierait le marché du travail. La perte de recettes serait compensée par la réévaluation des droits de succession et des valeurs locatives.



86. Faire de la publicité... aux frais professionnels des parlementaires

Les parlementaires disposent actuellement d'une enveloppe mensuelle dévolue à leurs frais professionnels sans qu'aucune obligation de transparence ne s'applique à l'usage de cette dotation complémentaire à leur salaire. Rendre publics les frais professionnels des parlementaires renforcerait le contrôle citoyen des politiques, limiterait les abus potentiels de biens publics et serait un contrepoids à la défiance qui existe aujourd'hui à l'égard des hommes politiques.

87. Fusionner les communes membres des communautés urbaines

Les 15 communautés urbaines françaises regroupent aujourd'hui 398 communes pour 7,2 millions d'habitants, ce qui complexifie inutilement la gestion locale. Fusionner les communes membres des différentes communautés urbaines permettrait de réduire, même modestement, le nombre de communes en commençant par les intercommunalités qui sont les plus intégrées. La commune centre occuperait la fonction de mairie, les autres communes celle de mairie d'arrondissement.

88. Accélérer la rotation des parlementaires

Les membres du Parlement peuvent actuellement exercer leurs fonctions sans limitation de durée. Interdire aux parlementaires d'exercer plus de deux mandats successifs aurait pour objectif de favoriser le renouvellement des élus. Cette interdiction devrait être pensée en lien avec le non cumul des mandats (entre exécutifs locaux et parlementaires). Elle suppose par ailleurs de revoir les modalités de rémunération des parlementaires et leur système de retraites.

89. Interdire aux ministres d'exercer des mandats locaux

Le métier de ministre et les mandats locaux sont des emplois prenants qu'il n'est pas possible d'exercer sérieusement en les cumulant. Force est pourtant de constater que la pratique actuelle est trop souvent celle du cumul des mandats. L'interdiction de tout cumul devrait être automatiquement appliquée à tous les ministres en exercice, et ne dépendrait donc plus de la bonne volonté des partis ou des intéressés.

90. Mettre en place une commission indépendante en charge du découpage électoral

Les découpages électoraux sont actuellement réalisés en partie de manière discrétionnaire. Mettre en place une commission indépendante en charge du découpage électoral, composée de parlementaires issus de tous les partis politiques et de personnalités qualifiées, permettrait d'éviter leur instrumentalisation au profit du parti majoritaire.

91. Renforcer les ressources dynamiques des collectivités territoriales

Les ressources dynamiques des collectivités territoriales, seules garantes véritables de leur autonomie, doivent être renforcées en cohérence avec les compétences transférées dans le cadre de l'acte III de la décentralisation. Une partie du produit de la CSG pourrait ainsi être attribuée aux départements (et en contrepartie l'Etat récupérerait les droits de mutation sur les transactions immobilières) et les régions pourraient se voir attribuer une quote-part de TVA.

🔑 92. Faire du Conseil constitutionnel une véritable juridiction

La composition actuelle du Conseil constitutionnel diffère encore notablement de celle d'une juridiction. Or la mise en œuvre des questions prioritaires de constitutionnalité oblige à réformer cette composition. Le Conseil constitutionnel français, désormais doté de pouvoirs extrêmement forts, doit en effet devenir une véritable cour suprême et sa composition respecter les règles minimales de compétence et d'indépendance liées à une telle institution.

🔑 93. Obtenir des grands pays émergents qu'ils respectent la réciprocité dans l'accès aux marchés publics

Dans le cadre des négociations commerciales internationales, l'Union européenne devrait se fixer comme objectif prioritaire le respect par les grands pays émergents de la réciprocité dans l'accès aux marchés publics. Ces pays, dont les entreprises peuvent participer aux appels d'offre sur les marchés publics européens, devraient garantir l'accès des entreprises européennes à leurs propres marchés publics, ce qui est loin d'être aujourd'hui toujours le cas.

🔑 94. Faire des droits de l'homme l'un des objectifs explicites de la Commission européenne dans les négociations d'accords commerciaux internationaux

Le respect des droits de l'homme ne figure pas explicitement dans le mandat de négociation de la Commission européenne lorsqu'elle négocie des accords commerciaux avec les pays partenaires de l'UE. La France devrait convaincre ses partenaires européens d'inscrire le respect des droits de l'homme dans ce mandat de négociation. A terme, cette démarche pourrait être étendue à un socle de normes sociales et environnementales minimal.

🔑 95. Refuser la privatisation de la défense

Si le recours par le ministère de la défense à des partenaires privés pour la maintenance, les services généraux et les transports, a pu constituer un facteur d'économies budgétaires à court terme, il apparaît nécessaire aujourd'hui de conduire un bilan des opérations d'externalisation déjà réalisées avant tout nouveau recours à cette démarche. Les externalisations ont en effet des impacts économiques et sociaux mais également opérationnels. De plus, une externalisation non maîtrisée peut être à la source de pertes de compétence durables.

🔑 96. Sanctuariser les moyens financiers consacrés aux programmes nucléaires et spatiaux français

La France est aujourd'hui la seule puissance européenne à détenir à un niveau élevé les moyens de son autonomie stratégique, au travers de ses programmes spatiaux, de ses programmes nucléaires et de ses moyens de détection et d'interception. Le rang de grande puissance mondiale de la France dans les prochaines années dépendra de la sanctuarisation des moyens financiers consacrés à notre autonomie stratégique.

97. Respecter nos promesses en matière d'aide publique au développement

Aujourd'hui la France ne respecte pas ses engagements internationaux relatifs au niveau d'aide publique dévolue au développement. Respecter nos engagements internationaux dans ce domaine supposerait non seulement de tenir nos nouveaux engagements, mais également d'atteindre l'objectif de 0,7% du PIB consacré à l'aide au développement d'ici à 2015. Ce dernier objectif, qui sera respecté par les Britanniques malgré des coupes budgétaires importantes, est réalisable.

98. Promouvoir l'éducation au développement

L'aide publique au développement est un instrument fondamental de la solidarité internationale. Si les Français sont plutôt d'accord avec ce principe, ils connaissent peu les enjeux du développement et doutent de l'efficacité des actions conduites. Une éducation au développement, sous la forme de modules insérés dans les cursus éducatifs et de formations, est donc nécessaire pour faire connaître ces actions et leur pertinence. Des campagnes d'information devraient parallèlement être conduites dans les pays récipiendaires afin d'accroître l'efficacité de l'aide.

99. Renforcer la présence de la France aux différents échelons des organisations internationales

L'expertise et les réflexions françaises sont amplement reconnues au niveau international, mais elles ne sont pas toujours efficacement exploitées faute de veille suffisamment importante et d'efforts de placement de nos experts. Il est donc essentiel de renforcer notre présence aux différents échelons des organisations internationales pour porter les valeurs et les objectifs de la France.

100. Promouvoir les échanges internationaux... de fonctionnaires

La haute fonction publique française méconnaît trop souvent le fonctionnement des administrations étrangères. Les échanges entre agents des administrations françaises et étrangères gagneraient à être développés. De tels échanges assurent en effet la circulation des idées, permettent de mieux comprendre le fonctionnement étatique des autres pays de l'UE et constituent à terme un moyen de renforcer les liens diplomatiques entre pays.

L'ÉQUIPE DES "100 PROPOSITIONS"

GB	<i>ingénieur</i>
Sarah BAUDRY	<i>urbaniste</i>
Sonia BAUDRY	
Denise BOISADEL	<i>doctorante en littérature française</i>
Agathe CAGÉ	<i>politiste</i>
Julia CAGÉ	<i>économiste à Harvard et à l'École d'économie de Paris</i>
Nicolas CACOPARDO	<i>diplômé de Paris-Dauphine, engagé associatif</i>
Amaury DURAND	<i>consultant spécialisé dans le domaine de l'énergie</i>
Nicolas FAUCHER	<i>doctorant en philosophie</i>
Stéphanie FILLION	
DI	<i>économiste</i>
Adrien MATRAY	<i>doctorant en économie</i>
MM	<i>chef de projet</i>
Magali ROQUES	<i>doctorante en philosophie</i>
Cosimo W	<i>économiste</i>